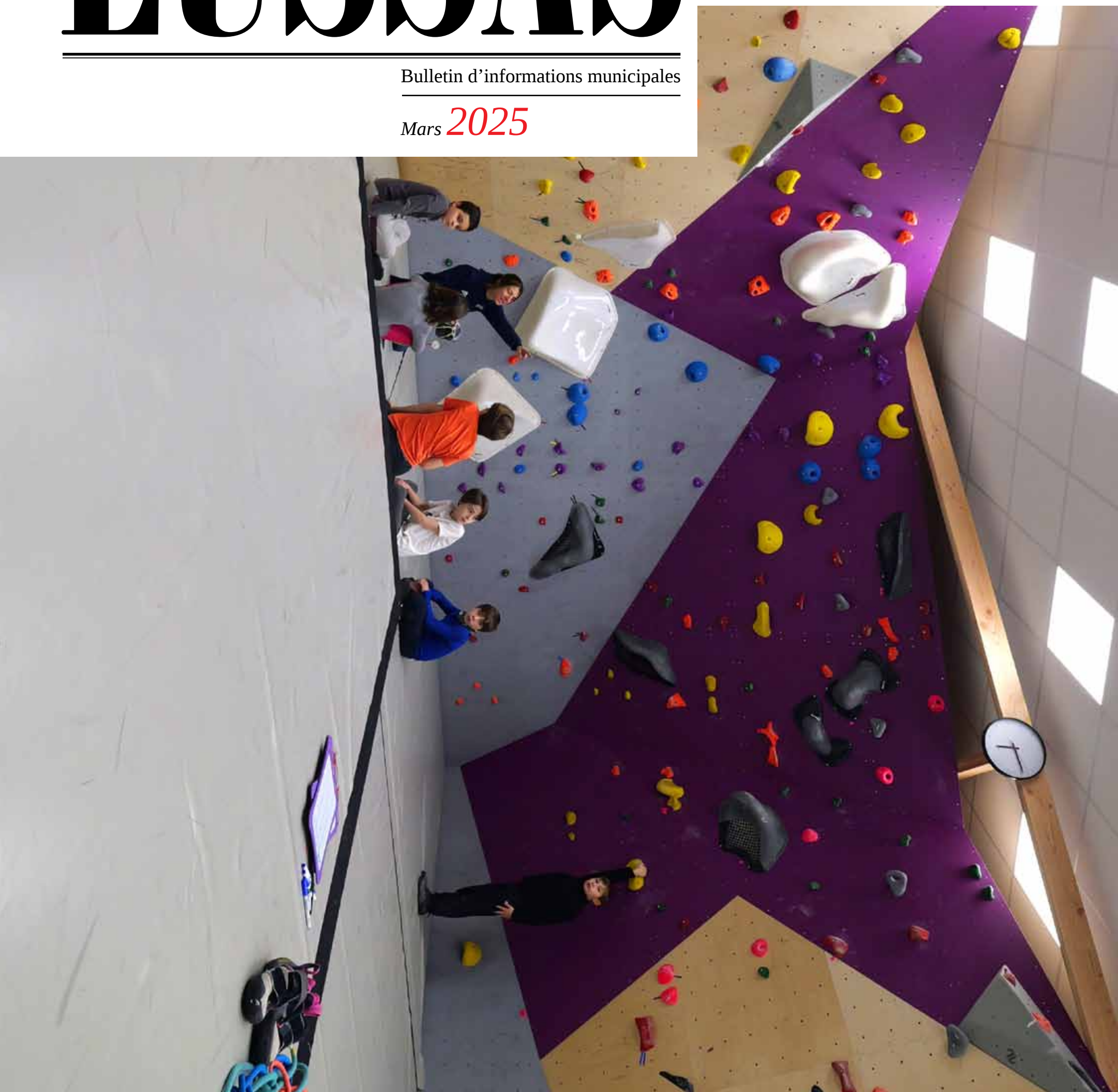


# LUSSAS

07 / France

Bulletin d'informations municipales

Mars 2025



# ÉDITO

Chères Lussassoises, chers Lussassois,

C'est avec enthousiasme que je vous retrouve à travers ce bulletin municipal, véritable lien entre nous.

Notre territoire rural est un atout, il offre un cadre de vie préservé où traditions et innovations se mêlent. Mais ruralité ne signifie pas immobilisme. Bien au contraire, notre commune bouillonne d'initiatives et d'énergies.

Grâce aux associations et aux divers évènements que nous soutenons, nous faisons de notre village un lieu où la culture et le sport se partagent et vivent pleinement.

Ce bulletin est le vôtre : il met en lumière ceux qui font vivre notre village. Continuons d'avancer ensemble, innovons et valorisons notre patrimoine.

Grâce à l'engagement de tous, élus, agents communaux, associations et citoyens, notre village poursuit son développement tout en préservant son identité et sa qualité de vie.  
Avec toute mon amitié.

Claude Moncomble



# L'ANNÉE 2024

## Les réalisations

### Sanitaires publics

De nouveaux WC publics ont été installés à côté des WC publics existants sur la place du boulodrome. La commune a fait le choix d'installer des WC avec un système de lavage semi-automatique pour un montant total de 29 900 € H.T. Un aménagement aux alentours des nouveaux WC a également été réalisé. Le coût total de l'opération s'élève à 43 192 € H.T. La commune a bénéficié d'une subvention des services de l'État d'un montant de 12 957 €.

### Fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre arrivent enfin à leur terme, sur environ 700 prises prévues 93% ont été réalisées. Les zones de complétude seront réalisées au cours du 1er trimestre 2025. Le raccordement de votre domicile est totalement gratuit et pris en charge par l'opérateur de votre choix.

### Éclairage public

Le parc d'éclairage public comptant 141 points lumineux a été remplacé en éclairage LED. Le coût total des travaux s'élève à 146 600 € HT. La commune a bénéficié d'une prise en charge à hauteur de 50% par le Syndicat départemental

d'énergie de l'Ardèche dans le cadre des financements du Fonds vert.

Le conseil municipal a en outre délibéré pour un abaissement de l'éclairage nocturne de 50% entre 23 h et 6 h du matin.

### Services techniques

La création de la salle d'escalade a entraîné un réaménagement des locaux du service technique. Le nouvel espace permet de sécuriser le local et d'améliorer les conditions de travail des employés communaux.

La commune a équipé le service technique d'un chariot élévateur frontal pour un montant de 15 500 € HT pour répondre aux besoins de voirie et de festivités. Patrick Brun a passé le CACES catégorie 3 qui permet la conduite sur la voie publique.

### Voirie et travaux

La commune continue l'entretien de la voirie communale. Il s'agit d'un entretien permanent : colmatage des nids de poule, débroussaillage des chemins, aménagements divers...

En 2024, le chemin de Crémouillat, le chemin de la Fabrique et le chemin des Condamines ont été repris pour un montant de 51 536 € HT. Le chemin de Crémouillat a fait l'objet d'une reprise car la première intervention n'avait pas donné satisfaction. L'entreprise SATP, titulaire

du marché a pris à sa charge cette deuxième passe.

La commune a réalisé des travaux de création d'un réseau pluvial au chemin de Fiougier afin de remédier au problème important de stagnation d'eau de pluie sur le chemin communal.

Un aménagement en béton désactivé a été réalisé devant la bibliothèque.

### Cimetière

Les allées de la partie ancienne du cimetière ont été réhabilitées par l'entreprise SATP pour un montant total de 53 487 €. La commune a bénéficié d'un financement des services de l'État dans le cadre de la DETR pour un montant de 13 853 €.

### Assainissement

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif fléchés en priorité 1 se sont achevés. 13 tronçons ont été repris sur l'ensemble de la commune. Le coût total de l'opération est de 237 000 € HT. La commune a obtenu un financement de l'État de 85 000 € et un financement du Conseil départemental de 62 800 €.



### Salle de cinéma

La salle de cinéma a fait peau neuve. En 2023, la commune de Lussas a bénéficié d'un don de 93 sièges par la SCAM, partenaire historique du festival des États généraux du film documentaire. Un coup de pouce qui a permis la concrétisation de la rénovation de la salle. Après démontage des anciennes installations par le service technique, une entreprise spécialisée a mis en place les nouveaux fauteuils. Les revêtements au sol et muraux ont été réalisés par les entreprises locales et un nouvel éclairage va être installé. Le coût total de l'opération s'élève à 30 831 € H.T.

Depuis l'inauguration du 20 septembre 2024, les spectateurs sont encore plus nombreux à venir découvrir la programmation proposée par la Maison de l'Image d'Aubenas.

### Église

Suite à la mise en place des trois nouveaux vitraux au printemps 2023, l'entreprise Rieusset a effectué le nettoyage et la reprise des joints de la façade nord de l'église. Pour compléter cette rénovation, deux jardinières fleuries par notre pépiniériste Lapierre et deux bancs ont été installés par le service technique.

### Structure artificielle d'escalade

La coopérative fruitière Vivacoop créée en 1949, a construit le dépôt de fruits de Lussas en 1962 sur un terrain acheté à Roger Espic. Avant sa construction, les fruits des adhérents de Vivacoop étaient réceptionnés dans l'atelier de Roger Espic au centre du village. Les producteurs de fruits de Lussas mais aussi de Lavilledieu, Mirabel, Darbres, livraient leurs fruits, cerises, prunes, pêches, poires et pommes qui étaient pesés, mis en palettes puis transportés au siège de Vivacoop à Saint-Sernin pour être emballés et expédiés à Rungis ou vers les centrales d'achats et même à l'exportation. Dans les années 60 c'est environ 1 000 tonnes de fruits qui étaient réceptionnées par Josette Manoel chaque année.

Avec la création du barrage et du réseau d'irrigation en 1979, la production moyenne dans les années 80 était d'environ 2 500 tonnes, principalement des poires. Mais les difficultés de commercialisation, la concurrence et la mévente ont fait chuter la production jusqu'à provoquer la fermeture du dépôt de Lussas. Les arboriculteurs ont alors livré leurs fruits au dépôt des Rochers à Aubenas ou directement à Saint-Sernin. Après la fermeture, la commune de Lussas a racheté ce vaste espace en 2023, pour abriter les services techniques.

En 2021, un nouvel habitant de Lussas, François Laupin, accompagnateur en montagne et escalade en milieu naturel, cherchait un lieu pour créer une structure artificielle d'escalade. Il a rencontré Jean-Paul Roux et ils ont envisagé ensemble la possibilité de l'installer dans ce bâtiment. Plusieurs années ont été nécessaires au montage du projet.

Enfin, le 2 décembre 2024 la salle d'escalade a ouvert ses portes dans les locaux de l'ancienne coopérative fruitière. Ce lieu est composé d'une structure artificielle d'escalade de 98,55 m<sup>2</sup> et d'un espace sanitaire de 19,45 m<sup>2</sup>. L'association Coiroc, gestionnaire de la salle compte déjà de nombreux adhérents lussasois ou venus des communes alentour. La communauté de communes Berg et Coiron a versé une subvention de 2 000 euros à l'association.

Le coût total de cet investissement s'élève à 134 408 € H.T. La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche ont soutenu la commune sur ce beau projet à hauteur de 80 685 € soit un taux de financement de 60 %.

Merci à Jean-Louis Jouve pour ses informations sur l'histoire de la Vivacoop



# LES PROJETS 2025

## ***Valorisation du patrimoine de la commune***

Cette année 2025 sera consacrée à la concrétisation du projet de valorisation du patrimoine lussassois. Le premier semestre verra l'installation, place des États généraux à côté de la bibliothèque, d'une représentation à taille réelle de la porte monumentale de l'oppidum de Jastres-Nord. Cette porte a été reconstituée grâce aux travaux de Maxime Excoffon, archéologue, doctorant à l'université Lyon 2.

La deuxième partie de l'année sera consacrée à la création d'un parcours pédagogique de 13 kilomètres. Il sera jalonné de panneaux didactiques présentant les principaux éléments du patrimoine de la commune en allant du dolmen des Quatre pierres, appelé aussi dolmen de Mias vieux d'environ 2500 ans avant notre ère, jusqu'à la naissance de l'Imaginaire en 2018, en passant par le travail de la soie, les traditions agricoles et viticoles, etc.

Enfin, pour permettre aux jeunes générations ou aux visiteurs de passage de mieux connaître le territoire sur lequel ils vivent ou viennent en villégiature, un circuit pédagogique de deux kilomètres sera mis en place entre le parking de Jastres et l'oppidum.

Nous sommes tous responsables de ce patrimoine et à ce titre nous nous devons de le protéger et le valoriser.

## ***Logements communaux***

3 logements communaux T3, route de l'Echelette, au-dessus de la mairie vont être rénovés. Le diagnostic amiante et plomb a été effectué, les entreprises ont été choisies et les travaux vont débuter en septembre. Les logements seront disponibles au premier semestre 2026.

La première estimation financière s'élève à 300 000 € H.T Elle sera financée en quasi-totalité par les fonds propres de la commune. Ce projet a fait l'objet de demande de financements auprès de l'État et du Conseil départemental.

## ***Cave coopérative***

La commune poursuit son travail sur la cave coopérative. Après un nombre conséquent de réunions de travail, la réalisation d'études et d'estimations financières, il a été décidé de racheter la cave coopérative à EPORA en l'état. Nous poursuivons notre réflexion sur le devenir de ce site symbolique de la vie du village.

## ***Logements publics***

Nous travaillons actuellement avec un bailleur social au projet de création de logements publics, indispensables à l'accueil de jeunes ménages et au maintien de la vie du village. Envisagés dans un premier temps à la cave coopérative, nous avons finalement fait le choix d'une parcelle communale à l'est du village, à côté du village documentaire. Le choix s'est porté sur cette parcelle au regard de la qualité d'insertion paysagère, de la qualité de vie, de sa proximité avec le village et de la présence des réseaux.

## ***Éclairage du stade communal***

Le remplacement de l'éclairage public du stade communal en projecteurs LED est programmé pour 2025. Ces travaux s'inscrivent dans un projet d'économie d'énergie et financière. Le coût total des travaux s'élève à 28 339 € H.T. 50% du coût total de l'opération est financé par le Syndicat départemental d'équipement et la commune a sollicité la Fédération française de football à hauteur de 30 %.

# LE COMITÉ DES FÊTES

Le 13 juillet, nous étions nombreux sur la place de l'église pour partager l'apéritif et le repas concocté par Angéline et Arnaud du bar restaurant « Chez Charly ». DJ MICKAEL nous a fait danser jusqu'au traditionnel feu d'artifice et tard dans la nuit.

Si vous aimez vous retrouver en famille, entre amis, si vous aimez la convivialité, alors prenez déjà note pour dimanche 13 juillet 2025.

5 jours durant, Lussas bouge, danse, joue pendant la fête votive qui rassemble toutes les générations. On est là pour s'amuser, se rencontrer, pour festoyer, pour danser. Les concours de boules attirent toujours de nombreuses équipes. Les orchestres divers et variés nous font vibrer sur le dancefloor.

Même en cette année 2024 pluvieuse, la pluie n'a pas arrêté le public qui s'est retrouvé les samedi et dimanche soirs à la salle des fêtes. Pour le final, c'est Ludo, chef du restaurant Le

Kilana qui nous a régales pour le repas de la fête votive sur la place du village au son de la musique de l'orchestre Pause-Café. Et notre artificier lussassois Yannick, a clôturé ce long week-end avec un superbe feu d'artifice.

Le comité des fêtes, le club de foot et tous les bénévoles sont présents pour que cette fête soit toujours la plus belle possible. Merci à tous de votre soutien. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, via la mairie de Lussas, au 04 75 94 20 06.



# L'ARDECHOISE

Dans la dynamique des éditions précédentes !

Au début d'année 2024, nous avons décidé, en accord avec la mairie, de porter la candidature de la commune de Lussas pour accueillir une des réunions des correspondants organisées par la direction de l'Ardéchoise. C'est ainsi que l'équipe dirigeante de cette emblématique cyclotouriste avait invité, le samedi 1er juin les correspondants du Sud Ardèche à une réunion de coordination au Centre Culturel Jean-Paul Roux, plus de 80 personnes étaient présentes.

Cette réunion fut l'occasion d'assurer la traditionnelle distribution des colis contenant les commandes effectuées par les équipes de bénévoles et les communes (tee-shirts, chapeaux, décorations, de panneaux de signalisation, etc.)

Ce rassemblement a permis également de

s'assurer de l'avancement des préparatifs effectués par les équipes de bénévoles pour l'accueil de la cyclotouriste qui a eu lieu du 12 au 15 juin 2024 et de répondre aux dernières interrogations. Il fut question également d'un rappel des consignes de sécurité. Les cyclistes évoluant dans cette partie Sud du département sont en autonomie. Cela signifie qu'ils n'ont pas d'assistance provenant de l'organisation de l'Ardéchoise. Le respect du Code de la route sur la voie publique est de rigueur.

À l'échelon de Lussas, à partir du début mars, les ateliers se sont activés pour réaliser les décors, les costumes, les chorégraphies correspondant au thème choisi : far west – cowboys – indiens.

L'installation des décors s'est effectuée dans l'après-midi du jeudi 13 juin afin que tout soit prêt pour accueillir et ravitailler les premiers

coureurs, dès 6 h 30 le vendredi.

Le passage et l'arrêt des coureurs se déroule dans une ambiance festive, avec les encouragements des enfants des écoles en fin de matinée. 448 coureurs ont été comptabilisés.

La fête de tous les bénévoles a été organisée à Lamastre le samedi 7 septembre 2024. Une délégation lussassoise y a participé. Elle s'est vu remettre une superbe récompense (dotation financière) par le jury des Villages animés. Notre commune a été primée dans la catégorie Les anneaux d'or de la 31<sup>e</sup>. Cela correspond à la 4<sup>e</sup> place sur les 162 communes concourantes.

Bravo à l'ensemble des 26 volontaires qui ont effectué 724 heures de bénévolat pour préparer les décors, pour réaliser les costumes et pour animer le village le 14 juin.



# ARDÈCHE IMAGES

## Du changement et de nouveaux projets

Après avoir créé les États généraux du film documentaire et développé l'École documentaire dont sont issus depuis 25 ans plus de 500 films tournés chaque année sur le territoire, Ardèche images est aujourd'hui un opérateur important de ressources, de diffusion et d'éducation à l'image sur le territoire. L'association est référencée comme pôle d'excellence documentaire en région Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2023 et 2024, suite à des départs en retraite et à une restructuration interne, l'équipe d'Ardèche images s'est en grande partie renouvelée. Mais la vocation de l'association n'a pas changé, elle souhaite faire se côtoyer des vies : les personnages d'un film, le regard d'un cinéaste et chaque spectateur parfois surpris et ému de s'y reconnaître ; des jeunes gens venus de France et d'ailleurs pour se former, les habitants ardéchois et la pratique documentaire. C'est ainsi qu'un travail régulier autour d'actions sur le territoire se poursuit et va être renforcé.

En 2024, 8 ateliers mêlant création et projections ont été mis en place avec des élèves de primaires, de collèges, de centres de loisirs, des publics en situation de handicap, des résidents en situation de grande précarité et des jeunes accueillis en hôpital de jour. Par ailleurs, Ardèche images reste le coordinateur du Mois du doc en Ardèche et son programme Les Sentiers du doc a circulé en novembre 2024 lors de 22 séances dans les médiathèques du département, toutes suivies d'une rencontre.

Fin 2024, Ardèche Images a lancé avec la communauté de communes Berg et Coiron, un tout nouveau projet ambitieux intitulé À vos Archives ! Il s'agit d'une collecte des archives amateurs des habitants du territoire basée sur le volontariat. Partir à la collecte

d'images d'archives filmées par les habitants c'est aussi aller à leur rencontre chez elles et eux, prendre le temps de la discussion. Chaque archive déposée dans les mairies et bibliothèques partenaires a ainsi donné lieu à un entretien avec le cinéaste Leszek Sawicki.

Fin novembre 2024, les donateurs et les habitants ont été conviés à participer au processus lors d'une projection de travail pour apporter leurs regards, leurs idées et leurs propositions. La restitution finale aura lieu au cinéma de Lussas ainsi que lors du festival d'Une Cour à l'Autre qui se tiendra en mai 2025 à Villeneuve-de-Berg.

Les images collectées serviront également de base pour des ateliers autour du montage dans les écoles primaires et les collèges tout au long de l'année. À la fois pour créer un dialogue entre les plus jeunes et leurs aînés filmeurs mais aussi pour un nécessaire travail autour des possibles récits. En effet travailler à l'assemblage d'images d'archives amène à se questionner : que peut-on raconter avec les mêmes images, que peut-on transmettre mais aussi réécrire, imaginer, voire manipuler ?

Enfin, l'association a constitué de nouveaux programmes de projections dont deux pour le jeune public. Ces programmes comprennent un avant-programme intégrant des extraits d'archives issues de la collecte de films d'amateurs et de courts métrages réalisés par les étudiants de l'École documentaire, impliquant des habitants ou des lieux environnants. D'autres propositions documentaires contemporaines viendront s'ajouter à ces images.

Ces programmes seront projetés tout au long de l'année 2025 au cinéma de Lussas et circuleront dans les sept écoles des villages environnants. Ils seront tous suivis d'une rencontre et d'un moment convivial.

Si vous souhaitez devenir bénévole et spectateur complice de l'association,

contactez-nous : [contact@ardecheimages.org](mailto:contact@ardecheimages.org)

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur nos actions sur notre nouveau site web : [ardecheimages.org](http://ardecheimages.org)

### **Retour sur la 36e édition des États généraux du film documentaire : un meilleur quotidien pour le village et les habitants sur la semaine du festival**

La 36e édition du festival s'est tenue du 18 au 24 août 2024. Le village a de nouveau accueilli près de cinq mille spectateurs, curieux et passionnés par le cinéma documentaire et séduits par la convivialité de cette commune d'Ardèche.

Pour faciliter la fréquentation du festival par les habitants de Lussas et des communes environnantes, l'accès au tarif réduit a été élargi à l'ensemble de la Communauté de communes Berg et Coiron et le nombre de places vendues à ce titre a été quasiment doublé.

La lettre distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune recommande chaque année quelques films pour orienter les spectateurs lussassoises dans la riche programmation du festival et l'information concernant les ateliers à destination du jeune public a permis d'accueillir un groupe d'enfants constitué en grande partie d'enfants lussassoises.

D'autre part, pour minimiser l'impact du festival sur la vie quotidienne des habitants pendant cette semaine intense, l'équipe du festival, avec le nouveau régisseur général François Gauriaud, a mis en place certaines mesures concrètes.

Le parking éphémère sur la place du chapiteau a été élargi pour accueillir plus de voitures des résidents – habitants en grande partie dans la résidence Le Grand - Pré et un accès à la place du Boulodrome a été autorisé pour les besoins médicaux de certains résidents ou le déchargement des courses. Des macarons ont été distribués dans les boîtes aux lettres pour recueillir les immatriculations des véhicules et communiquer les contacts téléphoniques du régisseur et du coordinateur général de la manifestation. Des places ont également été réservées sur le parking de la mairie pour les commerçants et des recommandations écrites dans le catalogue et par affichage, pour empêcher le stationnement des festivaliers en dehors des parkings installés aux entrées du village.

L'organisation du bar du festival sur la place du boulodrome a connu du changement avec la mise en place d'un paiement par un système

de jetons : sa gestion pendant la semaine a requis une aide bienvenue de nouveaux bénévoles lussassoises.

Pour le confort des habitants de la résidence, les tables du bar sur la place du Boulodrome ont été éloignées de l'entrée de la résidence afin d'éviter les nuisances sonores en fin de soirée.

Nous avons pour la première fois accueilli cette année la Librairie du tiers temps d'Aubenas qui a proposé aux festivaliers des ouvrages en lien avec la programmation du festival et plus largement le cinéma. Le soutien des commerçants du village a également été précieux.

Enfin la clôture du festival s'est faite autour d'un ciné-bal qui a permis aux festivaliers et aux habitants de terminer cette semaine en dansant.



# LES JEUNES DE LUSSAS

Le foyer des jeunes de Lussas est un lieu de partage et de rencontres. Il existe depuis septembre 2022 et compte presque une trentaine de jeunes de 11 à 18 ans. Le foyer c'est d'abord une salle où les ados peuvent se retrouver quand ils en ont envie, mais aussi un groupe motivé à organiser des projets pour le village.

Ces manifestations ont été une réussite et permettent aux jeunes de s'offrir des sorties ludiques (accrobranche, laser game, escape game) et d'aménager leur local comme ils le souhaitent. Chaque année, il y a de nouveaux adhérents et de nouvelles idées qui permettent au foyer des jeunes de poursuivre ses ambitions.

En 2024, les jeunes ont organisé plusieurs événements : scène partagée et concert de Beatbox au Blue bar, Festival manga à la salle des fêtes, Halloween au Blue bar et concert de Maty Saki le 9 novembre à la salle des fêtes. Ils ont également organisé un atelier annuel de théâtre ouvert à tous et ont conçu une fresque Manga pour décorer les événements et le foyer, avec des intervenants extérieurs.



# LE FOYER RURAL

Les objectifs d'une association d'Éducation Jeunesse et d'Animation en milieu rural sont réunis et permettent d'être agréé depuis 2016 Éducation populaire par la direction Jeunesse et sports de l'Ardèche. Cet agrément permet d'obtenir des subventions du Département qui s'élèvent à 400 € en investissement et 1 600 € pour le fonctionnement, ce qui compense partiellement la baisse de la subvention de la Communauté de communes réduite à 2 500 €. En 2024, le nombre d'adhérents est passé de 254 à 278, soit 162 adultes et 116 jeunes. Parmi eux, 145 Lussassois. Le budget s'équilibre à 38390 €. Les activités continuent et sont assurées par 3 animateurs salariés, 4 intervenants extérieurs et 12 bénévoles. Les membres du conseil d'administration ont totalisé 2 070 heures de bénévolat dont 1 610 consacrées à la présidence et à la trésorerie. 44 heures de cours par semaine sont assurées par les animateurs, soit 1 320 heures par an dont 808 réalisées par les animateurs bénévoles.

La saison 2023-2024 a vu apparaître la Castagnade du 25 novembre où 20 kg de châtaignes rôties ont été dégustées par la centaine de participants. La soirée Disco qui a suivi a été très animée et les danseurs se sont fait prier longtemps avant de quitter les lieux. Le concours de belote du mois de décembre a connu 26 équipes. Peu de participants pour le concours de la fête de la soupe le 27 janvier, mais le repas dansant a été très apprécié. Pour le tournoi de tennis de table du 20 février, 36 compétiteurs se sont affrontés : 19 adultes et 16 jeunes dont 15 de Lussas. Le succès de la soirée théâtre d'improvisation du 24 avril 2024 nous a fait reconduire cette animation en mars 2025.

Du côté des activités, une section Éveil musical et chorale a été tentée mais arrêtée pour 2024-2025. La section Self-défense demandée en novembre 2023 pour les adultes et plus de 16 ans a connu un vif succès et s'étend aux jeunes de 6 à 15 ans tous les mercredis après-midi.

La section Arabe littéraire pour adultes animée par Frédéric ainsi qu'un atelier correspondance les 1er samedis du mois, animé par Nadine ont lieu à la bibliothèque. Une 2ème heure pour les débutants, toujours animée par Patricia a complété le cours d'espagnol mis en place en septembre 2023.

Une soirée apéro dinatoire partagé en espagnol, a rencontré une franche réussite. Elle sera reconduite ainsi qu'une soirée identique en anglais.

Sans oublier la poursuite des activités mises en place depuis de longues années : anglais enfant, gym, danse latino, tennis de table, franc-balle, karaté, kendo, ateliers jeux, expression créative, conversation anglais, sophrologie, fitness, zumba, pilates, Qi-gong, couture et des soirées jeux 1 fois par mois.

Des inscriptions peuvent être prises toute l'année avec un essai pour les nouveaux.

# LE FOYER DU 3<sup>E</sup> AGE

Le foyer assure tous les mardis son après-midi récréative avec des jeux de cartes, scrabble, triomino... et un goûter bien apprécié. Les anniversaires sont fêtés tous les trimestres. Nous avons encore pu fêter les 101 ans de Marcel Dumas, toujours en pleine forme. Au mois de février, nous organisons le traditionnel loto dans la salle des fêtes.

Au cours de la saison, nous nous retrouvons autour d'un bon repas au restaurant chez Charly ou chez Ludo. Pour Noël et la clôture

de la saison, ce sont Lili et Dédoune aidées des adhérents qui se mettent aux fourneaux.

Cette année, nous sommes allés en voyage dans la Drôme des collines et nous avons découvert « La Terrine » à Mercurol.

Pour les personnes désireuses de nous rejoindre, contacter Lili au 06 67 30 24 57, Dédoune au 06 79 ou Lulu au 07 88 70 69 99

# LE CHŒUR DE JASTRES

Une quarantaine de répétitions se sont déroulées les mardis soirs dans la salle du Blue Bar dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale. L'assiduité des choristes a permis un apprentissage sérieux du nouveau répertoire. Félicitations aux nouvelles soprani qui ont fait l'effort de se mettre rapidement au niveau du pupitre. Cela prouve que l'on peut s'intégrer rapidement même pour les néophytes.

Le concert organisé le dimanche 14 avril 2024 fut un vrai succès avec environ 140 spectateurs. Comme à son habitude, Chœur de Jastres a présenté un programme éclectique

de douze chansons ou compositions musicales dont cinq interprétées pour la première fois en public : Bruxelles (Jacques Brel), Il a neigé sur Yesterday (Marie Laforêt), La tendresse (Bourvil), Marcia Baïla (Rita Mitsouko), Chanter (Florent Pagny). À l'issue du concert, spectateurs et choristes ont partagé un moment de convivialité autour d'un apéritif offert par l'association.

Toutefois il a été constaté que la précocité de la date choisie pour ce concert annuel est handicapante, les nouvelles chansons n'étant pas tout à fait assimilées. De même les qualités phoniques de la scène de la salle

des fêtes n'ont pas été satisfaisantes et nécessiteront des essais de sonorisation et de mises en scène. Par conséquent, la date du prochain du concert est déjà fixée au 15 juin 2025.

En cette fin d'été, Claudine Croze nous a quittés après avoir lutté de nombreux mois contre la maladie. Choriste assidue, elle n'était pas la dernière pour pousser la chansonnette lors de nos moments de convivialité. Une délégation était présente à la cérémonie funéraire pour interpréter « L'Amitié » de Françoise Hardy. Au revoir Claudine !



# LIBERTY SLOT RACING

Cette année encore, les membres du club de modélisme ne se sont pas ennuyés, en individuel ou en équipe, de nouvelles rencontres ont eu lieu. La Porscherie, mini compétition inter-club nous a permis de finir troisième mais surtout de faire de nouvelles rencontres. Les 24 h de Neuvic (Dordogne), les 24 h de Cognin (Savoie), les 12 h de la Wanted (Ain), ont été aussi de belles courses internationales. Depuis maintenant 7 ans, le lien que nous avons avec les différents clubs qui ont pu

résister aux difficultés de la vie associative est solide, les joueurs sont devenus des copains, ces copains, des amis et les courses sont aujourd'hui un prétexte pour se retrouver et passer du temps ensemble. Une fois de plus, cette année a été aussi l'occasion de tenir la buvette du marché nocturne du mois d'août organisé par la mairie de Lussas, une belle fête qui a rassemblé les villageois autour d'un marché de producteurs et d'un concert. Une partie des bénéfices réalisés à la buvette

nous ont servi à la restructuration de notre piste principale pour la passer en digital et permettre aux voitures de se dépasser. L'année 2025 est déjà riche en dates. Fin janvier à la salle des fêtes, nous avons accueilli la première manche de la Porscherie, mais nous sommes toujours à l'affût pour trouver un local qui nous permettrait d'augmenter les effectifs de notre club et de constituer, pourquoi pas, un mini championnat local.

# LE CLUB DE FOOT

L'union sportive de Lussas compte une soixantaine de licenciés et participe activement à la vie associative du village. Deux équipes sont engagées, et elles disputent chacune un championnat Drôme-Ardèche, sur une durée de 9 mois, de septembre à mai.

Ces engagements sur un si long parcours, nécessitent tout à la fois fidélité et sérieux, pour obtenir des résultats et assurer les 22 matches de compétition sur la phase aller-retour.

Une structure sportive est donc en place pour assurer la bonne dynamique du terrain. Elle se compose d'un entraîneur principal, de deux coaches et des deux capitaines qui engagent leur responsabilité pour encadrer les joueurs. Ces personnes s'investissent bénévolement, uniquement par passion pour « leur clocher », une situation rare, même dans le foot amateur. Sur un plan administratif, une équipe de 6 à 7 personnes se responsabilisent et forment ce bureau.







Verger de poiriers en 1991  
Photo Jean-Marie Eldin

# UN PEU D'HISTOIRE

## Le compoix de 1595

Ce texte de Marc Reynier est un extrait de la revue du Vivarais du mois de décembre 2024 disponible à la bibliothèque de Lussas.

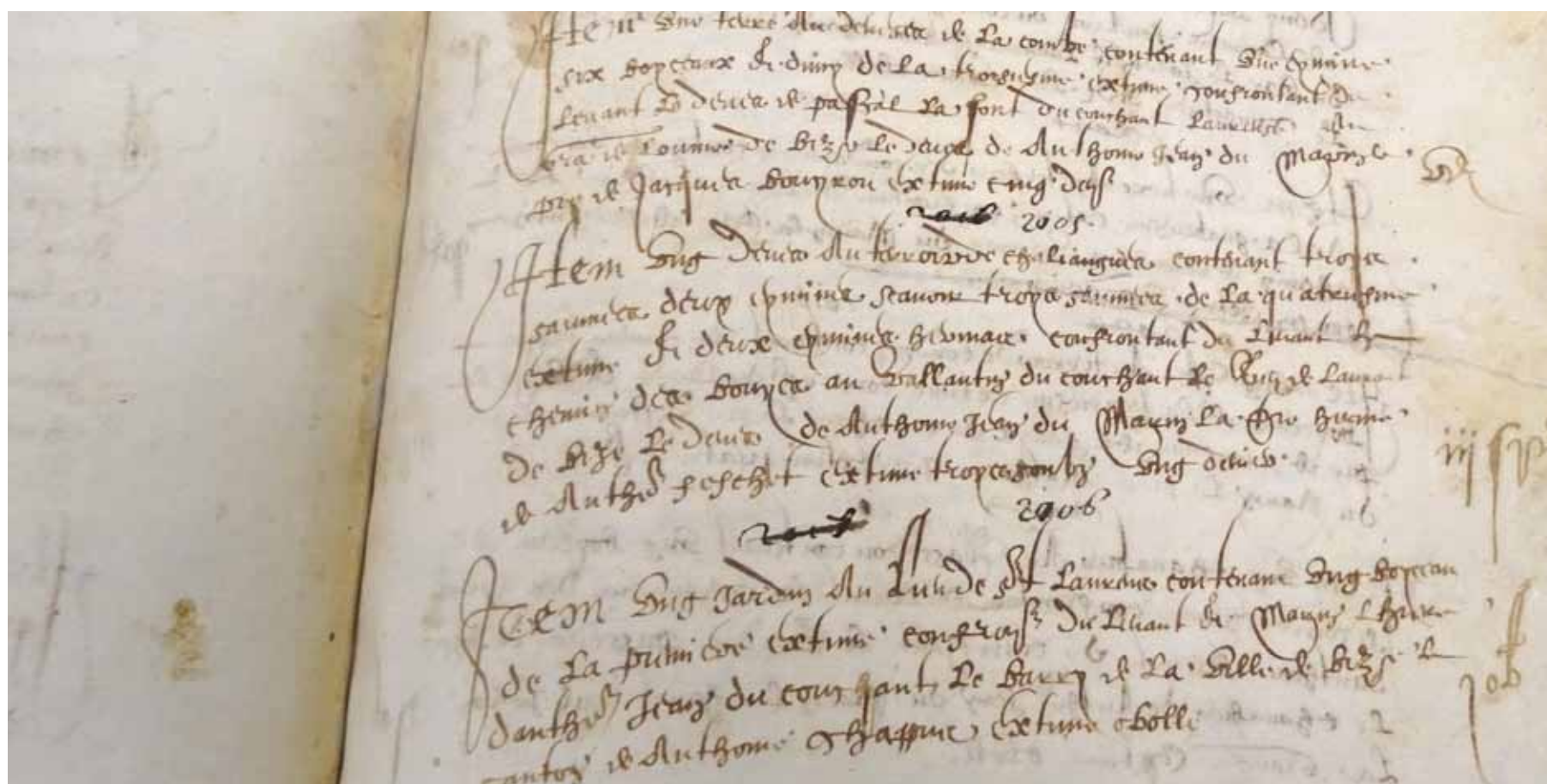
Le compoix<sup>1</sup> est l'ancêtre du cadastre. Il n'y a certes pas de plan mais chaque parcelle est mentionnée avec, en principe, la surface, les cultures ou les bâtiments qui s'y trouvent et les « confronts » c'est-à-dire les parcelles limitrophes du levant, (est) couchant (ouest), bize (nord) et marin (sud). Celui que possède la mairie de Lussas est un document largement antérieur à la Révolution de 1789. Il couvre non seulement l'actuelle commune de Lussas mais aussi celle de Saint-Laurent-sous-Coiron. En fait on devrait parler du compoix de Saint-Laurent car jusqu'au 6 mars 1790, Lussas faisait partie intégrante de la paroisse de Saint-Laurent.

La zone concernée compte donc 1492 hectares pour Saint-Laurent-sous-Coiron et 1644 hectares pour Lussas soit un total de 3136 hectares. La surface concernée par le compoix est en fait inférieure car il faut savoir que le compoix ne s'intéresse qu'aux parcelles roturières. Le Vivarais étant soumis à la taille « réelle », les parcelles nobles, donc non soumises à l'impôt sont « oubliées » et cela, qu'elles appartiennent à un noble ou à un roturier. À l'inverse une parcelle « roturière » est prise en compte même si le tenancier est noble.

Le profil géographique des deux paroisses est assez dissemblable. Lussas possède un territoire relativement plat, s'étagant de 199 à 632 mètres d'altitude, alors que Saint-Laurent s'accroche aux rebords du Coiron de 355 à 1019 mètres.

Côté population, longtemps Saint-Laurent et Lussas furent comptés ensemble. Dans les estimations de 1464, on trouve 56 « foyers fiscaux », plus 3 tenanciers « étrangers ». La valeur totale des biens, à l'époque, est estimée à 2 235 livres 15 sols 2 deniers, dont 662 livres 1 sol pour le mobilier et le cheptel. Ce qui en fait une entité importante parmi les communautés du Coiron.

Après l'érection en commune de Lussas la population des deux entités a connu une évolution radicalement opposée. Saint-Laurent, qui comptait 431 habitants au recensement de 1793, n'en comptait plus que 111 en 2019. La population de Lussas pendant la même période est passée de 567 à 1 160.





1.2. Le document

Le compoix que nous allons étudier est daté de 1595, ou de 1624. Il se trouve conservé dans les archives de la commune de Lussas et il est consultable aux Archives Départementales, microfilmé. Ce document en 3 volumes a été superbement restauré en 1991 par les soins de la municipalité.

La date de 1595 n'est pas certaine, en effet une note moderne en début du premier volume indique ceci : « D'après les inventaires communaux anciens ce compoix daterait de 1624, mais les trois répertoires, non reliés et plus récents que le compoix, donnent la date de 1595. »

Après bien des recherches<sup>2</sup>, j'ai eu la chance de découvrir dans les archives de l'Abbé Maurice André<sup>3</sup> la copie des actes de François Avias, notaire à Mirabel pour les années 1595 et 1596 le « bail à prisfait pour les habitants du lieu mandement et taillabilité de Saint-Laurens » daté du 11 juin 1595.

Ce document est le « contrat » par lequel les consuls Vincent Metge, de la Combe, paroisse de Saint-Laurent et Claude Vianez, du lieu d'Eyriac, hameau de Lussas, suivant les délibérations prises par les habitants « ont baillé et baillent à prisfait » à Me Anthoine Dolby, de Villeneuve-de-Berg la réalisation de leur compoix. Il sera assisté par Vincens Barbe dit Chapus et Simon Bonnaud « prudhommes et comis par les habitans dud Saint-Laurens ».

Il est décidé « en premier lieu que ledit arpentement se fera par salmée de seize cent cannes<sup>4</sup> carrées mesure de Montpellier, chacune salmée étant de huit eymines et chaque eymine de huit boisseaux. Ledit Dolby recevra deux sols six deniers par salmées et ses assistants dix deniers par salmée ». Le document devra être remis dans les six mois. Etaient présents à la rédaction de ce contrat, César Buysson dit Saint Chaman, greffier de la cour ordinaire dudit Saint-Laurent, Maître

Jean Cormail, religieux de l'ordre de Saint Bernard, curé dudit Saint-Laurent, Guillaume Payen de Saint-Privat, Anthoine Dolby, les autres illétrés et « moy François Avias, notaire royal de Mirabel ».

Les parcelles sont cotées de 1 à 4 871, chiffre légèrement erroné car il y a une parcelle portant un numéro bis et deux autres ayant le même numéro. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une estimation de surface et de valeur. Les mesures de surface utilisées, nous l'avons vu, sont la salmée ou saumée, l'eymine et le boisseau. Contrairement à bien des compoix de la région, les maisons d'habitation ne sont pas évaluées en cannes carrées mais en boisseaux. Quant au présage il est estimé en livres, sols, deniers et oboles<sup>5</sup>. C'est la somme de ces estimations qui va donner le présage de chaque tenancier. On parlerait aujourd'hui de base d'imposition ou d'assiette fiscale.

Le document est divisé en trois parties : Lussas, Saint-Laurent et les étrangers, autrement dit les forains, personnes possédant des biens sur le finage, mais résidant dans une autre paroisse. Nous allons donc partir à la découverte de ces deux communes en suivant l'ordre choisi par le rédacteur à savoir Lussas d'abord puis Saint-Laurent et nous terminerons par les « étrangers ».

Saint-Laurent semble être une paroisse fort ancienne, en effet l'abbé Rouchier<sup>6</sup> indique qu'elle est mentionnée à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Au XV<sup>e</sup> siècle, bien que Lussas soit une paroisse indépendante lors de l'établissement des estimates de 1464, Saint-Laurent et Lussas sont comptées ensemble, il n'est donc pas possible de déterminer le nombre de « feux » pour chacune des deux paroisses. Le compoix par contre a pris soin de dissocier les deux communautés.

<sup>1</sup> Voir la synthèse de Dominique Dupraz, « Compoix et cadastre anciens du Vivarais », Revue du Vivarais, t CXXII, n° 4, novembre 2018.

<sup>2</sup> Merci à Michel Boyer, Dominique Dupraz et Daniel Gay.

<sup>3</sup> Document de l'auteur.

<sup>4</sup> La canne mesure de Montpellier valait 1,987 mètre. Pour simplifier nous arrondirons la canne à 2 m et donc la canne carrée à 4 m². On obtient ainsi le boisseau à 100 m², l'eymine à 800 m² et la salmée à 6 400 m².

<sup>5</sup> Il faut 2 oboles pour faire 1 denier, 12 deniers pour un sol et 20 sols pour une livre.

<sup>6</sup> Abbé ROUCHIER, Histoire du Vivarais, tome 1, édition 1861, page 585.

# L'ÉCOLE

---

C'est la classe de découverte qui a été le principal projet de l'année dernière. Les classes du CP au CM2 se sont retrouvées au château de Theix à Saint-Genès-Champanelle dans le Puy-de-Dôme.

Les élèves de cycle 3 ont participé à des activités sur les volcans dont une visite de Vulcania. Ils ont construit des maquettes, et appris beaucoup sur les volcans. Les élèves de cycle 2 quant à eux ont bénéficié d'ateliers portant sur les Gaulois : la vie quotidienne, les armes, la culture, les vêtements... Ils ont également visité le musée du plateau de Gergovie.

Tous les élèves de maternelle, restés à Lussas, se sont rendus à la pépinière Lapierre, entre Lussas et Lavilledieu. Les classes de Myriam Girard et Marie Vidal ont planté des glands, des salades et des capucines. Le lendemain, la fédération de chasse est venue faire une animation sur les chaînes alimentaires.

Depuis la rentrée, Isabelle Bouquet a remplacé Isabelle Eyrolet-Perge à la direction de l'école qui compte 106 élèves répartis en 5 classes. L'intervention musicale en milieu scolaire a repris avec Valérie Decaens de l'association Lez'Arts pour les classes de la maternelle au CM1, au rythme d'une séance de 45 minutes tous les 15 jours. La mairie et l'Amicale de l'école se partagent le coût cette activité.



# L'AMICALE DE L'ÉCOLE

L'amicale de l'école de Lussas a pour objet de prolonger l'action scolaire, de renforcer le lien entre les familles et l'école, mais également entre l'école et les Lussassois.

Pour cela, elle organise différentes actions tout au long de l'année, au gré des projets. On retrouve chaque année 5 temps forts :

- Le traditionnel loto, à l'automne, qui attire des personnes de différents horizons
- Le Noël de l'amicale, revisité cette année en une formule « goûter, spectacle et apéritif dinatoire », précédée d'ateliers de théâtre d'ombres avec la Compagnie Émilie Valantin du Teil.
- Le carnaval avec défilé du char préparé par les enfants et enseignants de l'école, qui connaît toujours un vif succès, suivi d'une

soirée tapas à la salle des fêtes. Cette année, le thème était « les contes », en écho au travail réalisé avec les enseignants tout au long de l'année.

- La kermesse, au mois de juin, une soirée très conviviale avec barbecue sur le stade, après le spectacle de fin d'année des enfants, préparé dans le cadre de l'école. Elle aura lieu cette année le 14 juin.

- Une 5ème action a récemment vu le jour avec la tenue d'un stand pendant les États généraux du documentaire, en août, un stand que les enfants sont très contents de tenir eux-mêmes, expliquant à leurs « clients » festivaliers et Lussassois quels seront les prochains projets financés par les recettes des ventes.

En effet, l'amicale et ses actions sont indispensables pour contribuer au financement des projets scolaires et périscolaires. Le prochain projet d'envergure est une classe de neige début 2027, qui permettra aux enfants de l'école de passer une semaine à la montagne et faire du ski, moyennant une participation aux frais modique.

Mais au-delà de ces soutiens précieux, les actions de l'amicale sont l'occasion de passer des moments très conviviaux et de prendre le temps de se rencontrer, alors que le rythme du quotidien ne le permet pas forcément. Rappelons que l'adhésion à l'amicale est ouverte à tous et surtout que tout le monde est le bienvenu lors des différents événements.

# LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque possède son fonds propre et des ouvrages prêtés par la Médiathèque de l'Ardèche. Un renouvellement des collections a lieu deux fois par an par la MDA. Tous les mois, une navette apporte à la bibliothèque les réservations des lecteurs. Un service numérique en ligne est offert gracieusement aux adhérents : livres numériques, presse et musique en ligne, accès à la plateforme Ténk.

Pour animer ce lieu dédié à la culture, les huit bénévoles organisent des animations régulières. Un portage des livres à domicile est possible, à la demande.

En 2024, la bibliothèque de Lussas a de nouveau mené un travail d'animation avec toutes les classes de l'école primaire autour du thème des contes traditionnels, thème enrichi par l'exposition Bestiaires, prêtée par la Médiathèque de l'Ardèche et par les interventions de la conteuse Isabelle San José. Ainsi, les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir de nombreux contes afin de s'approprier une culture commune et lors de la dernière intervention, ils ont pu tester leurs connaissances et s'amuser en répondant à un questionnaire contes.

Des bénévoles de la bibliothèque, sont allées chaque mois présenter des lectures animées aux enfants de maternelle et le Père Noël en

personne s'est déplacé dans les locaux de la bibliothèque pour répondre à leurs questions, leur offrir un cadeau collectif et des papillotes.

Certaines activités préexistantes ont été reconduites comme les ateliers d'écriture menés par l'autrice Marie-Noëlle Garric et la participation de la bibliothèque à la journée Manga, organisée par le Foyer des jeunes. À cette occasion, un atelier origami et un concours de dessins ont été pris en charge par des bénévoles de la bibliothèque.

Enfin, une grainothèque fonctionnant sur le principe de dépôt et d'échange de semences a été installée et est reconduite dès le début du printemps.

# CADENCES COIRON

Du nouveau à Cadences Coiron ! Depuis la rentrée 2023, notre association accueille le chœur Ébullition, créé par la cheffe de chœur Magali Brillault. Un beau et nouveau souffle qui a amené à l'association de nouveaux adhérents. À travers le soutien au chœur Ébullition, nous continuons à exprimer nos valeurs, en contribuant à la variété des pratiques musicales au village, et en proposant des événements musicaux accessibles à tous. Cela prend la forme d'un nouveau rendez-vous : le concert annuel du chœur Ébullition, où un nouveau programme sera présenté chaque année. Voici quelques mots de Magali Brillault sur le fonctionnement du chœur, son état d'esprit et son répertoire.

« Le chœur Ébullition explore un répertoire d'œuvres contemporaines françaises et étrangères a cappella. Pour la saison 2024/2025, il sera composé d'œuvres de compositeurs et compositrices de Suède, des États-Unis, de Lituanie, de Norvège, de

Finlande, d'Estonie et d'Italie. Chanter a cappella est toujours un challenge, le chœur ne doit former « qu'un » alors que chaque voix est unique et colore les autres. Le chœur est composé de 21 choristes amateurs de Lussas et de ses alentours. L'accent est mis sur la motivation, l'enthousiasme, la régularité de la participation, l'envie de progresser, de partager et de s'investir dans la vie d'un groupe. Le répertoire exigeant est travaillé dans une bonne humeur studieuse. Le chœur répète un mercredi sur deux de 19h à 22h au Blue bar de Lussas, plus quelques journées thématiques supplémentaires dans l'année avec des intervenantes spécialisées.

Magali Brillault est musicienne intervenante depuis 2005 et cheffe de chœur depuis 2010. Elle se forme actuellement en Cycle d'Orientation Professionnelle de Direction de chœur auprès de Muriel Gouzon au conservatoire départemental de Valence-Romans et participe régulièrement à des

master-class, notamment avec Loïc Pierre (chœur Mikrokosmos) et Caroline Semont-Gaulon (ÊkhÔ chœur de chambre). Elle aime particulièrement le répertoire du XXème et XXIème siècles et souhaite le faire découvrir au public.

En 2024, le chœur Ébullition a proposé cinq concerts à Villeneuve-de-Berg, Saint-Andéol-de-Vals et à l'église de Lussas le 7 juillet 2024, ce dernier en partenariat avec la chorale Albaz'Art d'Alba-la-Romaine. Les spectateurs venus nombreux furent enjoués de ce co-plateau proposé par les deux chorales. L'occasion pour Ébullition de chanter dans son village d'attache. Le chœur prévoit cinq à six concerts au printemps et à l'été 2025, ainsi qu'une petite tournée ardéchoise. Un concert à Lussas sera bien sûr programmé !



# LES MARLUSS

Les MarLuss aiment à se retrouver sur les chemins pour randonner, mais aussi pour partager et découvrir les arbres, la flore, la géologie, le patrimoine et les beaux paysages ardéchois. Un planning est établi lors de réunions conviviales et les randonnées ont lieu deux fois par mois s'il fait beau, à la journée ou sur l'après-midi. Elles sont variées, dans nos garrigues ou nos montagnes, courtes ou longues, avec des dénivelés convenant à toutes et à tous.

Chaque année au printemps, le groupe s'évade pour quelques jours, à la découverte de parcours différents, dans une autre région, dans la bonne humeur et l'amitié. En 2023, nous avons choisi le Minervois : Béziers, Saint-Pierre-la-Mer, Abbaye de Fontfroide.

L'année est ponctuée par des rencontres conviviales autour d'un repas, d'une galette et d'un barbecue de fin de saison. Les MarLuss seront heureux de vous accueillir, n'hésitez pas à venir les rejoindre.

# LA PÉTANQUE DE LUSSAS

En 2024, le club de pétanque de Lussas a compté 71 licenciés, ce qui a permis de constituer 4 équipes pour les championnats : une équipe féminine, une équipe vétérans et deux équipes séniors.

Samedi 16 mars et dimanche 17 mars, le club a accueilli les joueurs du secteur d'Aubenas pour les éliminatoires masculins en tête-à-tête et doublettes. Ce sont 242 joueurs de pétanque qui se sont affrontés tout au long du week-end pour se qualifier pour les compétitions fédérales.

Le club a organisé le 6 juillet son deuxième « 12 heures de pétanque », une manifestation toujours très conviviale est très appréciée des équipes invitées. Cette année, une équipe est même venue de Toulon et nous a fait l'honneur de participer.

Enfin, le 27 août, l'équipe vétérans a accueilli les autres équipes de leur groupe.

À la fin de la saison, l'équipe de vétérans lussassoise termine 4<sup>e</sup> de son groupe.

L'équipe sénior 1 termine 6<sup>e</sup> de son groupe et l'équipe 2, 5<sup>e</sup>.

Enfin, l'équipe féminine termine 7<sup>e</sup>me de son groupe. Cette même équipe féminine a particulièrement brillé, jusqu'en quart de finale, à la coupe d'Ardèche féminine. Bravo ! On note aussi une forte participation des licenciés aux compétitions fédérales et particulièrement en doublette mixte où 13 équipes ont participé.



# BERG & COIRON

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal : un projet de territoire est né

Compétente depuis le 17 juillet 2024, la communauté de communes Berg & Coiron a automatiquement récupéré le suivi des documents d'urbanisme en vigueur dans les communes (PLU et cartes communales), l'exercice du droit de préemption urbain ainsi que la gestion des sites patrimoniaux remarquables. Ce transfert l'autorise également à se doter, à son initiative, d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). C'est la décision qui a été prise le 17 octobre dernier à l'unanimité des membres du Conseil communautaire.

## Un engagement fort au service de l'ensemble du territoire :

En prescrivant l'élaboration du PLUi, les élus ont ainsi manifesté leur volonté de construire, solidairement et dans la durée, le devenir de Berg & Coiron. Elaborer un PLUi, c'est donner à la communauté de communes les moyens de définir un véritable projet de territoire et d'affirmer son identité propre, entre le bassin d'Aubenas, les gorges de l'Ardèche et la vallée du Rhône.

Lorsqu'il sera approuvé, ce nouveau document traduira, en lieu et place des PLU et cartes communales existantes, les souhaits d'aménagement des 13 communes de Berg & Coiron. Il permettra également d'harmoniser et de mettre en cohérence, à l'horizon de 10 à 15 ans, le développement de l'ensemble du territoire au moyen de règles d'urbanisation communes, pouvant être adaptées en fonction des contextes locaux.

Le PLUi devra notamment définir des objectifs en matière :

- de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- de gestion économe de l'espace
- d'habitat
- de développement économique
- de transport et de déplacements

- de préservation et de valorisation des paysages et du patrimoine.

Portant sur les 13 communes de la CCBC, la procédure d'élaboration du PLUi se déroulera sur plusieurs années, pour une entrée en vigueur envisagée début 2030. Dans l'intervalle, les documents d'urbanisme existants continueront à s'appliquer.

Les premiers objectifs politiques :

Partant des réalités locales, quatre grands objectifs ont d'ores et déjà été assignés par les élus communautaires au futur PLUi :

- affirmer l'identité rurale du territoire de Berg & Coiron
- offrir un environnement de services de qualité et en proximité aux habitants
- positionner Berg & Coiron comme un territoire propice à l'initiative économique et porteur d'innovations
- accroître la capacité de résilience du territoire.



---

### **L'information et la concertation autour du PLUi :**

Le site internet de la communauté de communes, le journal communautaire et les bulletins municipaux des communes qui en disposent permettront à chacun/e de se tenir informé/e, chemin faisant, de l'avancement de la procédure d'élaboration du PLUi.

Pour permettre au public de formuler ses avis et propositions, un registre d'observations est mis à disposition au siège de la CCBC situé 33 Grand Rue, Hôtel Malmazet à Villeneuve-de-Berg ainsi que dans chacune des mairies aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces registres resteront ouverts durant toute la phase d'élaboration du PLUi. Une publication dans un journal local informera le public de leur date de clôture, qui coïncidera avec l'arrêt du projet.

Des réunions publiques de présentation et d'échanges seront parallèlement organisées, au moment du débat sur le projet d'aménagement et de développement durables et avant l'arrêt du projet de PLUi. Elles seront annoncées par voie de presse et affichage local.

Toute personne a également la possibilité d'envoyer ses observations, soit par courrier postal à l'attention de Monsieur le Président de la CCBC ou à la Mairie de la commune dans laquelle se situe le terrain objet de la demande, soit par message électronique à [urbanisme@bergetcoiron.fr](mailto:urbanisme@bergetcoiron.fr).

### **Les prochaines étapes :**

Conformément à la charte de gouvernance votée par le conseil communautaire, un Comité de pilotage composé de 2 élus municipaux par commune par commune par commune dont le Maire, Villeneuve-de-Berg disposant d'un siège supplémentaire, sera installé d'ici la fin de l'année. Instance privilégiée de dialogue et de travail, il validera les grandes orientations ainsi que les différentes étapes de la procédure d'élaboration.

La première phase d'élaboration du PLUi consiste à établir le diagnostic du territoire. Ainsi, partant des données existantes mais aussi de l'apport de nouvelles études thématiques, un état des lieux complet et actualisé du fonctionnement territorial de Berg & Coiron sera dressé durant l'année 2025. Il servira à définir les enjeux d'avenir qui orienteront le PADD.

Pour nourrir la réflexion, des ateliers thématiques et territoriaux seront mis en place en début d'année prochaine.

# LE BUDGET

## Point financier

Retour en quelques chiffres sur 2024

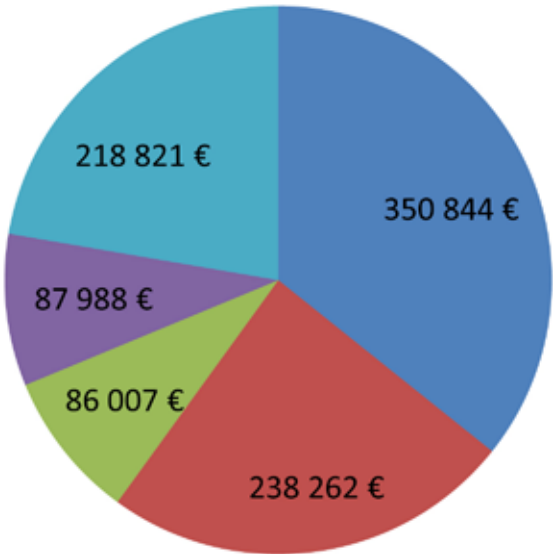
Fonctionnement :  
Dépenses : 763 101 €    Recettes : 981 922 €  
Résultat : 218 821 €

Investissement :  
Dépenses : 607 203 €    Recettes : 640 151 €  
Résultat : 32 948 €

Les excédents reportés des années précédentes permettront de financer dès 2025 et les prochaines années, les investissements suivants :

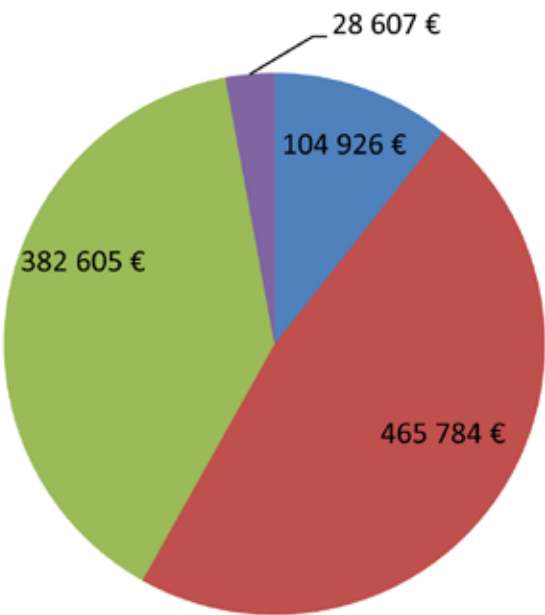
- Rénovation des luminaires en Led au stade communal.
- Aménagement de 3 logements communaux.
- Investissements courants (aménagement bâtiments communaux, véhicules, logiciels et renouvellement divers)
- Voirie
- Implantation de DFCI (défense de la forêt contre les incendies.)
- Aménagement de la traversée du village.
- Réhabilitation de la cave coopérative.
- Acquisition de foncier.

## Les dépenses



- Frais de personnel
- Charges à caractère général
- Charges de gestion courante
- Annuité de la dette
- Exédent reporté en investissement

## Les recettes



- Produits de services
- Impôts et taxes
- Dotations
- Produits de gestion courante

# CONSEILS PRATIQUES

## *Atchoum réalise vos souhaits de mobilité*

Atchoum est une solution de mobilité de « courvoiturage » en milieu rural destinée aux collectivités locales pour répondre au manque de mobilité sur leur territoire en facilitant la mise en relation de toutes les personnes qui ont besoin de se déplacer. Les conducteurs sont souvent de jeunes retraités, disponibles, qui ont du temps libre, envie de rendre service ou des adhérents d'associations locales, mais aussi des personnes en activité qui tous les jours partent de leur domicile sur leur lieu de travail.

Cette mise en relation se fait par le biais d'une plateforme de réservation, avec un site internet, une application mobile et surtout un centre d'appels téléphoniques pour les personnes âgées, qui n'ont pas obligatoirement le bon maniement des sites, des applications ou tout simplement un bon réseau internet.

La Mairie de Lussas s'est abonnée à ce service pour en faire bénéficier tous les habitants. Elle en a donné la gestion à l'association Lussas Solidaire. Pour les personnes qui ne réservent pas par internet et qui ne paient pas sur le site au moment de la réservation, des tickets sont disponibles à la bibliothèque de Lussas tous les samedi matin de 9h30 à 12h. Le paiement se fera alors par tickets remis au conducteur.

Le transport solidaire comment ça marche ? Les personnes font leur demande de déplacement, qui est transmise à tous les conducteurs inscrits localement, le 1<sup>er</sup> disponible est mis en relation avec le passager, il va le chercher à son domicile, l'emmène sur le lieu de son RDV et le raccompagne.

Comment faire sa demande ?

La demande se fait sur le site [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu) ou par téléphone au 0 806 110 444

La plateforme téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Un répondeur est mis en place en dehors des créneaux horaires.

Combien ça coûte ?

Il y a 2 sortes de transport : transport solidaire ou covoiturage.

Forfait de 3,75 € jusqu'à 11km en transport solidaire et 34 km en covoiturage.

Renseignements complémentaires :

[www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu)

06 82 11 32 82 / 06 88 77 80 61

## *Stationnement*

Des stationnements gênants et/ou interdits empêchent le bon déroulement du marché du vendredi matin ce qui n'est pas sans poser de problèmes aux commerçants.

D'autre part, malgré la pose de deux panneaux, de nombreux parents continuent de se garer devant la sortie de l'école et gênent la circulation tout en créant de l'insécurité.

La municipalité œuvre pour faire respecter les règles de stationnement et souhaite responsabiliser les utilisateurs. Chaque stationnement sauvage peut faire l'objet de verbalisation de la gendarmerie. La municipalité compte sur la compréhension de la population.

## *Débroussaillage*

En Ardèche, le débroussaillage autour des habitations est obligatoire (Article L.134-6 du Code Forestier). Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

En zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler.

Vous devez également débroussailler sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés desservant votre habitation.

En zone urbaine, vous devez débroussailler la totalité des terrains vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation.

Un élagage des arbres doit également être réalisé.

Le débroussaillage doit être effectué par le propriétaire du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillage est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

# ÉTAT CIVIL 2024

## Naissances

|            |                                          |
|------------|------------------------------------------|
| 12-juil-24 | ALONSO Léandro, Jerry, Sébastien, Jordan |
| 24-sept-24 | AUDOUARD ROCHE Nino, Michel, Maurice     |
| 28-août-24 | AYGON César, Christophe, Bernard         |
| 16-juil-24 | BONIFACE BORD Noa, Robin, Louka          |
| 1_nov-24   | BRUEGGHE Sydjlil                         |
| 18-oct-24  | GAY Maddie, Arya, Marine                 |
| 27-fév-24  | OULLO Ezra, Elya, Olam                   |
| 12-déc-24  | PARISOT Léo, Frédéric                    |
| 30-août-24 | PEREZ Marion, Lucia                      |

## Mariages

|            |                                                     |
|------------|-----------------------------------------------------|
| 14-sept-24 | EYRAUD Julien, Thomas et BONHOMME Harmony,Pascale   |
| 19-oct-24  | ORIOl Julien et EHOUNGBAN Katarina, Adjoua          |
| 20-juil-24 | PREUX Woody et LAUDE Coralie, Nadège                |
| 4-mai-24   | RIEUSSET Mickaël et DUBOIS Vanessa, Marie-Christine |

## Décès

|             |                              |
|-------------|------------------------------|
| 25-janv-24  | Armand René, Jean, Louis     |
| 28-août-24  | BEAUFRET Claudine, Charlotte |
| 10-avril-24 | BENITEZ Angéline             |
| 24-sept-24  | PORTILHO Dylan, Avelino      |
| 6-sept-24   | TEYSSIER Laurette, Léa       |

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Vie du village

**ASA**  
**Irrigation de la plaine de Lussas**  
Didier Bourgeac  
06 70 96 96 98

**ACA**  
**Association communale de chasse**  
Maxence Gaillard  
07 83 73 60 99

**Amicale de l'école**  
amicalelaiquelussas@gmail.com  
violette07@gmail.com

**Amicale des sapeurs-pompiers**  
Bruno Tarditi  
04 75 94 28 62

**Bibliothèque de Lussas**  
Véronique Payrard  
04 75 37 51 63  
bibliothequedelussas@orange.fr

**Comité des fêtes**  
Isabelle Pouzache  
04 75 94 26 40  
i.pouzache@orange.fr

**Foyer du 3<sup>e</sup> âge**  
Andrée Luciani  
06 79 12 50 92

**Les jeunes de Lussas**  
Gwenaëlle Guérin  
06 10 87 23 69  
gwenguerin@gmail.com

**Lussas solidaire**  
Emmanuel Villard  
04 75 94 32 56

## Sport

**Boule Lyonnaise**  
Gérard Jouve  
04 75 94 22 70

**Foyer rural**  
Laurent Méallarès  
laurent.meallares@orange.fr  
06 85 74 87 07  
Yves Roche  
04 75 94 23 90

**L'Ardéchoise**  
Jean-Marie Ménard  
04 75 87 23 82  
jean-marie.menard12@orange.fr

**Les Marluss**  
Gilbert Vital  
06 74 98 17 45

**US Lussas**  
Joseph Patrick  
04 75 94 26 64

**Pétanque de Lussas**  
Jean-François DEWOLF  
07 86 77 42 74

**Slot Racing 07 LSR07**  
Frédéric Malis  
06 38 35 48 34  
lsracing07@yahoo.com

## Culture

**Ardèche Images**  
04 75 94 28 06

**Association Sauvegarde du plateau de Jastres**  
Michel Fleurot  
06 69 52 41 94  
Michel7056@gmail.com

**Cadences Coiron**  
Marie-Claude Bonnet  
04 75 88 60 63  
marie-claude.bonnet@orange.fr

**Chorale Chœur de Jastres**  
Jean-Marie Ménard  
04 75 87 23 82

**Créalys Prod**  
Suzanne et Amélie Challaye

**Labo 18/24**  
Alizée Mandereau  
dixhuitvingtquatre@gmail.com

## Art de vivre

**Alter-Native Yoga**  
Nadine Vigouroux  
04 75 93 45 95

**Yoga Asana**  
Céline Jandar  
06 03 11 62 81

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

---

## Mairie

Les secrétaires de mairie vous accueillent lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et vendredi de 13h à 18h.

Tel : 04 75 94 20 06

mairie@lussas.fr

Site internet : [www.lussas.fr](http://www.lussas.fr)

Facebook : mairie de Lussas.

Madame le maire et l'ensemble des élus sont à votre disposition sur rendez-vous.

## CCAS (centre communal d'action sociale)

Contacter la mairie pour prendre rendez-vous.

## Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) âgés de 16 ans révolus doivent venir se faire recenser à leur date d'anniversaire en mairie.

## Agence postale

Horaires: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45, mercredi de 16h à 19h.

Tel : 04 75 87 54 67.

Boîte postale extérieure levée du lundi au vendredi à 13h.

## Bibliothèque

Horaires d'ouverture : mardi de 9h30 à 12h30, mercredi de 16h à 18h30 et samedi de 9h30 à 12h. Tel : 04 75 37 51 63

[bibliothequedelussas@orange.fr](mailto:bibliothequedelussas@orange.fr).

Responsable : Véronique Payrard.

## Ecole communale

Ecole maternelle et primaire.

Les inscriptions se font en mairie dans un premier temps puis auprès de la directrice Isabelle Bouquet le jeudi.

Tel : 04 75 94 27 12

[ce0071137@ac-grenoble.fr](mailto:ce0071137@ac-grenoble.fr)

Blog : <http://ecoledelussas.eklablog.com>

## Cantine

Commande des repas une semaine sur l'autre (avant le jeudi 12h) via le portail famille.

## Garderie

Horaires d'ouverture : tous les matins de 7h30 à 8h30 et tous les soirs de 16h30 à 18h30.

Inscriptions via le portail famille.

## Déchetteries

Villeneuve de Berg, quartier Lansas ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et le mercredi de 13h30 à 17h15.

St Etienne de Fontbellon, quartier la Cigalière ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Labégude ancienne gare SNCF, ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Pour toute question, vous pouvez contacter le SIDOMSA au 04 75 94 33 57.

## Santé

Cabinet médical

route de Lavilledieu

Médecin

Docteur Philippe Lainé

Tel : 04 75 94 26 41

Kinésithérapeute-ostéopathe

Gwenaëlle Guérin

100 chemin des Riailles

Tel : 04 75 88 58 47

Orthophoniste et Sophrologue

Amélie Lancier

255 chemin de Fiougier

Tel : 09 67 17 05 44.

Cabinet d'infirmier(e)s

Agnès Mounier et Kathleen Haensler

25 route de l'Échelette.

Tel : 04 75 35 26 64

Praticienne en massage bien-être

Sophrologue

Valérie Parisot

15 chemin des bois

Tél: 06.80.82.84.39

[labulleensoie07@gmail.com](mailto:labulleensoie07@gmail.com)